

La Vie Canadienne

REVUE BI-MENSUELLE

TOME II

QUEBEC, 25 JANVIER 1919

No 2



EN PASSANT



Précision nécessaire

LES journaux, surtout dans les dépêches, continuent de parler abondamment de la "société des nations" et aussi de la "ligue des nations". Nous avons nous-même déjà émis quelques réflexions sur ce sujet, où les équivoques abondent.

En un sens large, il y a toujours eu société des nations. Du moment que les nations entretiennent entre elles des relations, il y a rapport de société, au moins imparfaite, entre elles. Il y avait une société des nations avec l'empire romain, il y en avait une au moyen-âge, une autre au seizième siècle, une autre au dix-septième et au dix-neuvième. Il y avait encore une certaine société internationale à la veille même de la guerre, lorsque tous les gouvernements des principales nations d'Europe délibéraient pour maintenir la paix et prévenir la guerre que l'Allemagne avait résolu de déchaîner.

Mais c'est d'une société d'un autre genre que l'on parle aujourd'hui, lorsque l'on veut établir la "société des nations". L'élément nouveau et distinctif, spécifique de la "société des nations" proposée aujourd'hui, c'est la constitution d'une société internationale telle qu'elle aura à son service une *autorité et une force armée* suffisante pour empêcher les guerres particulières de peuple à peuple, par conséquent, pour dirimer toutes les questions internationales.

Écoutez encore une fois ce que disait le président des États-Unis dans son message du 22 janvier 1917:

"Je considère que de simples accords de paix entre les belligérants ne satisferont pas les belligérants eux-mêmes. Des conventions opérant seules ne peuvent pas rendre la paix sûre. Il sera absolument nécessaire que soit créée *une force destinée à garantir la permanence du règlement, force tellement supérieure à celle de l'une quelconque des nations actuellement en guerre, ou à toute alliance formée ou projetée jusqu'à présent, qu'aucune nation et aucune combinaison probable de nations ne pourraient l'affronter ou lui résister.* Si la paix de demain doit durer, ce doit être une paix mise hors de risques par la *force majeure* dérivant d'une organisation de l'humanité."

Telle est la société des nations dont il s'agit présentement. On pourrait parler de bien d'autres variétés possibles d'une société quelconque des nations, les juristes en ont parlé chaque fois qu'ils ont traité de la société internationale ou du droit des gens dont le nom latin *jus gentium* dit plus exactement l'objet, mais si l'on veut parler de la question actuellement débattue, il faut l'envisager telle que l'ont posée ses protagonistes.

Nous croyons ces précisions nécessaires, car les dépêches et même certains articles de journaux paraissent oublier, en parlant de "société des nations" de quelle société concrète à établir il s'agit. Il s'agit de la création d'un empire mondial armé d'une force telle que toutes les nations autonomes actuelles seraient forcées, bon gré mal gré, d'accepter ses décisions internationales. Une telle autorité et une telle force seraient pratiquement maîtresses du monde et son action s'étendrait pratiquement à tous les domaines de la vie publique, aussi bien de la vie nationale, quoique moins directement, que de la vie internationale.

Ceux qui parlent d'une "ligue des nations" paraissent, en général, vouloir substituer un autre projet moins mondial, à celui d'abord proposé. Il s'agirait d'une alliance, d'une *Entente* agrandie, laissant aux nations contractantes une plus grande autonomie, diminuant les armements, déclarant l'arbitrage nécessaire et s'engageant à y recourir avant la déclaration de toute guerre. La force de la "ligue des nations" ne serait pas la grande force armée dont parlaient M. Wilson et bien d'autres avec lui; ce serait plutôt une force morale, juridique même, armée de sanctions économiques que l'on espère suffisantes à rendre toute guerre pratiquement impossible.

La différence entre les deux projets est fondamentale, mais à lire les journaux, revues et publications qui traitent de l'un et de l'autre assez confusément, à lire surtout les dépêches, il n'est pas facile de déterminer duquel des deux projets il s'agit.

J.-A. L.